



Réf : GR/MLM

M. Jean-Marc AYRAULT
Premier ministre

Paris, le 6 juin 2013,

Monsieur le Premier ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les enjeux de la Pêche en eaux profondes, dossier important pour le maintien de nombreux emplois dans notre pays et en particulier, à Lorient et Boulogne-sur-Mer.

La France, 2^e puissance maritime mondiale, est le 4^e producteur européen en matière de pêche, même si nous ne couvrons que 40% de nos besoins alimentaires. Ce secteur représente 42 000 emplois directs et indirects, et pèse plus de 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Par ailleurs, les lycées maritimes français sont bien remplis et de nombreux jeunes aspirent à vivre dignement de cette activité. Avec un salaire moyen net de 3000 euros par mois, ils participeront, comme leurs aînés, au maintien de la vie économique de nos territoires.

Comme vous l'aviez constaté à Lorient, les professionnels et les scientifiques travaillent depuis plus de 10 ans à faire de la pêche en eaux profondes, une « pêche durable », c'est-à-dire, respectueuse de la biodiversité. Dans son rapport d'avril 2012, le Conseil International pour l'Exploration de la Mer – CIEM – a validé les démonstrations faites par les scientifiques compétents. Pour eux, plusieurs stocks biologiques ne sont plus en danger et certains sont par ailleurs, en nette augmentation, comme le sabre noire et la lingue bleue (tendances confirmées depuis). Aussi, il est établi que seuls 10% des fonds marins sont concernés par cette pêche et qu'il s'agit de fonds sableux et non coralliens, contrairement à ce qui peuvent affirmer certains lobbies environnementalistes. Notons également que les entreprises sont favorables à réduire davantage leurs zones de pêche si certains écosystèmes vulnérables y étaient identifiés.

Malgré ses efforts tangibles et vérifiés, la Commission européenne et une très large majorité du Parlement européen, souhaitent interdire définitivement la pêche en eaux profondes dans un délai inférieur à 2 ans. L'Union européenne irait ainsi à l'encontre de décisions de « non-restriction » prises par des pays à haute sensibilité environnementale comme le Canada, la

Norvège et la Nouvelle Zélande. De plus, du fait des critères que l'UE souhaite imposer, notamment le projet d'interdiction pour tout navire qui ne ramènerait ne serait-ce que 10% d'espèces profondes, par voie de conséquence, c'est toute la pêche artisanale qui est aujourd'hui menacée.

Frédéric Cuvillier, notre ministre délégué aux Transports, à la Pêche et à la Mer, l'a bien compris et il s'oppose catégoriquement à ce scénario. Nous considérons ensemble qu'il repose davantage sur des postures idéologiques et irrationnelles que sur des faits et des chiffres vérifiés.

Dans ce contexte sensible, nous sommes profondément choqués par la nomination au titre de Chevalier à l'Ordre national du Mérite, de Claire Nouvian, fondatrice de l'ONG Bloom, par Delphine Batho, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie. Il s'agit d'un très mauvais signal adressé au secteur maritime dans son ensemble.

Nous sommes également très inquiets des éventuelles conclusions du rapport de Catherine Chabaud, au titre du Conseil Economique, Social et Environnemental, qui inviterait la France à interdire la Pêche en eaux profondes.

Face à ces dénis de réalités et ces manipulations de l'opinion, nous vous demandons d'intervenir auprès des instances de l'Union européenne afin que la raison l'emporte. Nous souhaitons que vous puissiez également tenir votre engagement en faveur d'un ministère de la Mer et de la Pêche de plein exercice. Les enjeux du maritime le justifient pleinement.

A l'heure où la France mène ses négociations dans le cadre de la réforme de la Politique commune des Pêches, à l'heure où notre Gouvernement se prononce en faveur d'une France maritime, nous comptons sur votre soutien plein et entier pour l'avenir de nos territoires maritimes.

Nous vous prions de croire, **Monsieur le Premier ministre**, en l'expression de notre haute considération.



Odette HERVIAUX
Sénatrice du Morbihan



Gwendal ROUILLARD
Député du Morbihan